

*Anti-inflation—Loi*

société et comme nation. Il est évident que plus nous permettrons à l'inflation de continuer, plus il deviendra difficile de l'empêcher d'empire et plus il sera coûteux d'y mettre un terme.

Les paroles que je viens de citer, monsieur l'Orateur, ne sont pas celles du chef de l'opposition de l'époque, que les ministériels incidemment se plaisaient à traiter de prophète de malheur, elles sont celles du premier ministre lui-même, et elles n'ont pas été prononcées récemment, mais il y a déjà sept ans.

Dans une telle conjoncture, et face à l'échec de la Commission des prix et des revenus pour mater l'inflation, on aurait pu croire que le gouvernement jugerait à propos de donner suite immédiatement à la recommandation de la commission en préconisant l'établissement de contrôles sur les prix et le revenu. Mais non, le gouvernement n'allait pas risquer de se rendre impopulaire en établissant des contrôles. Aussi, il a préféré une fois de plus ménager sa popularité électorale aux dépens de l'économie canadienne, et pour sauver les apparences, il a institué pour succéder à la commission un autre monstre sans vertèbres, la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires. Une autre patente sans moyen d'agir, une autre aventure pour engloutir les deniers des contribuables et créer des postes pour des amis. Le comité encore plus que la commission s'est gargarisé de mots et d'illusions pendant que l'inflation continuait ses ravages. Et, pendant toutes ces années, monsieur l'Orateur, de commission en comité, et de comité en déclarations qui se voulaient rassurantes, le gouvernement dansait sa valse préférée, celle de l'indécision. Tantôt il laissait s'accroître le chômage dans l'espoir chimérique de retenir l'inflation, tantôt il laissait grimper l'inflation dans le calcul illusoire de contenir le chômage. Dans un cas comme dans l'autre il n'a rien réglé, et c'est la faillite aux yeux de plusieurs Canadiens, monsieur l'Orateur. L'inflation est aujourd'hui à son point le plus élevé depuis la guerre de Corée et continue à monter à une allure affolante, tandis que notre pays compte un million de chômeurs et la situation risque de s'aggraver encore.

Lorsque survint la campagne électorale de 1974, notre parti a soumis à l'électorat un projet audacieux mais sincère et réaliste pour contenir l'inflation. Nous préconisions un gel des prix et des revenus pendant une période de 90 jours, afin de permettre pendant ce temps la consultation, dont parlait le ministre tantôt, des gouvernements provinciaux, des financiers, des industriels, des syndicats, des consommateurs, sur des objectifs qui pourraient suivre et qui pourraient être ajustés périodiquement. Les ministériels, le premier ministre en tête, n'ont rien trouvé de mieux à faire que de ridiculiser notre plan à la face de la nation. Méfiez-vous des conservateurs, disaient-ils, ils vont tout geler, depuis les prix des aliments jusqu'aux salaires des livreurs de journaux.

Ils ont fait tant et si bien que l'inflation s'est vu donner carte blanche pour continuer de plus belle. Pourtant le gouvernement savait à ce moment-là que nous avions raison et que quelles que soient les modalités il devait bon gré mal gré en venir au contrôle des prix et des revenus. Je répète que le gouvernement savait qu'il devrait en arriver à appliquer cette formule, et c'est pour cela que je répète à la Chambre que ce gouvernement a menti délibérément sur cette question. On nous demandera aujourd'hui de nous taire, de ne pas dire un mot à ce sujet! Je pense que les Canadiens ont besoin de savoir la raison véritable pour laquelle le gouvernement condamnait les mesures qu'il a appliquées huit mois plus tard, c'est de

[M. La Salle.]

l'électoratisme pur et simple. D'ailleurs, c'était tellement évident que le chef de notre parti à cette époque, dans un discours qu'il prononçait à Magog vers la fin de la campagne électorale, n'avait pas craint d'affirmer et je cite:

Si le gouvernement actuel est reporté au pouvoir l'inflation va continuer d'augmenter.

Il ne se trompait pas lui non plus.

Puis l'inflation va atteindre un point tel dans deux mois, dans quatre mois ou dans six mois, que le gouvernement n'aura plus le choix et il devra imposer le contrôle des prix et des revenus.

Notre leader déclarait cela avant les élections de 1974:

Mais la différence entre le faire tout de suite et le faire éventuellement, c'est qu'alors il sera peut-être trop tard pour arrêter les dommages, et nous nous retrouverons en pleine récession économique.

Prononcées il y a trois ans, ces paroles de l'ex-chef de mon parti se sont avérées tragiquement prophétiques. Le gouvernement a donc induit le peuple en erreur depuis sept ans au sujet de l'inflation. On a parlé du chômage, on pourrait parler de sa société juste, on pourrait parler de son objectif, l'unité nationale. Le gouvernement a quotidiennement menti sur ces objectifs fondamentaux et continue à cacher cela derrière ce qu'il appelle le rideau de l'unité nationale. Il arrive que cette unité nationale, cette harmonie nationale, est irréalisable sans la restauration d'un climat économique convenable, et cela pour toutes les provinces, mais surtout d'une façon trompeuse et inavouable lors de la campagne électorale de 1974, le premier ministre et son cabinet savaient pertinemment lorsqu'ils réprouvaient les contrôles du haut des tribunes électorales qu'ils devraient fatalement, quelques mois plus tard, les imposer.

J'entends encore cette phrase cynique du premier ministre lorsque, durant cette même campagne, il a été confronté par les journalistes avec les dernières statistiques sur le coût de la vie qui accusaient une hausse alarmante. Il se contentait de dire: Il ne faut pas s'exciter. Mais, excité ou pas, il s'est bien vu forcé huit mois plus tard d'imposer les contrôles. Ces contrôles, nous les avons depuis vingt mois. Ils n'ont pas donné grand-chose. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous demandons aujourd'hui qu'ils soient supprimés. Les contrôles n'ont pas réussi pour bien des raisons, et la principale c'est qu'ils ont été imposés sans consultation au préalable avec les divers secteurs de l'économie canadienne. Jean-Luc Pepin, président de la commission, a reconnu en comité que cette période de gel de 90 jours lui aurait été très bénéfique pour établir les moyens de freiner l'inflation.

Le président de la commission l'a reconnu. Il est parti d'ailleurs, et lui et le premier ministre (M. Trudeau) savent la raison véritable de ce départ. Nous préconisons . . .

**Une voix:** Quelle raison?

**M. La Salle:** Nous préconisons . . . le premier ministre et M. Pepin le savent, moi je ne le sais pas.

**Une voix:** On ne parle pas de ce qu'on ne sait pas!

**M. La Salle:** Vous non plus d'ailleurs, vous ne le savez pas, parce que vous ne savez pas grand-chose du très honorable premier ministre. Nous préconisions un gel de 90 jours afin justement de procéder à une consultation qui aurait permis d'établir une certaine unanimité à l'égard des objectifs à poursuivre et des moyens de les atteindre. Le gouvernement a préféré s'imposer au pied levé, dans son style traditionnel de: Crois ou meurs. Cette absence totale de consultation a eu pour résultat d'indisposer les divers secteurs de l'économie, de les